Suisse 7

Transports



La signalisation testée en gare de Berne est aisément comprise par les usagers. Elle sera évaluée à la fin de l'année. DR

Des feux rouges régulent le flux des pendulaires

Les CFF testent à la gare de Berne des portiques lumineux destinés à gérer les flux de passagers sur les quais

Laurent Aubert Berne

Il est 7 h 50 en gare de Berne. Les pendulaires marchent à toute allure dans le large passage souterrain qui dessert les quais. Au fur et à mesure de l'arrivée et du départ des convois, les flux de voyageurs arrivant et en partance se pressent au bas des escaliers et des rampes donnant accès aux voies, et forment de-ci de-là de brefs embouteillages.

En bas du quai 3-4, la circulation est plus fluide. Lorsqu'un convoi arrive, un portique lumineux entourant l'escalier s'allume en rouge alors que la rampe est encadrée de vert. Difficile de faire plus clair: la plupart des voyageurs gagnant le quai empruntent la rampe, quelques-uns hésitent au bas des marches en voyant le feu rouge avant de suivre eux aussi sur le plan incliné. Décidément, les habitudes acquises sur la route sont solides. Quant aux arrivants, ils débouchent en rangs serrés par les deux passages.

Alimentation L'initiative des paysans pourrait être retirée

L'Union suisse des paysans (USP) pourrait retirer son initiative «pour la sécurité alimentaire». A condition que le parlement accepte le contre-projet proposé par la Commission de l'économie du Conseil des Etats. Le texte de l'USP, déjà approuvé par le National, veut renforcer l'approvisionnement de la population avec des denrées issues d'une production suisse durable et diversifiée. L'organisation paysanne recommande au Conseil des Etats d'approuver en fin d'année le contre-projet. ATS/P.M.

«Il n'est pas prévu de poser de tels feux dans d'autres gares. Cet essai a été conçu en fonction de la configuration de celle de Berne»

Jean-Philippe Schmidt Porte-parole des CFF

Le but de cet essai mené par les CFF à Berne est précisément de mieux gérer les flux de pendulaires aux heures de pointe. Lorsqu'un train s'arrête, des centaines de personnes débarquent d'un bloc. Il importe qu'elles puissent quitter le quai rapidement et aussi aisément que possible afin de laisser la place aux passagers du train suivant. En observant les pendulaires au bas du quai 3-4, on comprend la logique suivie par les planificateurs. Les voyageurs en partance arrivent peu à peu, en général avant l'entrée du train en gare. Normal, dans ces conditions, que l'on réserve le maximum de capacité aux arrivants.

La signalisation lumineuse mise en place pour l'accès au quai 3-4 n'est pas la seule mesure prise

par les CFF pour faciliter la circulation dans le passage sous-voies de la gare de Berne, qui passe pour l'un des lieux les plus fréquentés de Suisse. Depuis le mois de juin, des traitillés jaunes matérialisent quatre voies virtuelles, complétées par des chevrons indiquant des sens de marche. Là aussi, l'entreprise ferroviaire fait discrètement appel aux références routières.

Pas d'exemple étranger

Selon l'ex-régie, l'expérience bernoise sera menée jusque vers la fin de l'année. Elle sera suivie par une phase d'évaluation afin de déterminer si l'installation actuelle a fait ses preuves et si elle est étendue à d'autres quais à Berne. «Il n'est pas prévu de poser de tels feux dans d'autres gares. Cet essai a été conçu en fonction de la configuration de celle de Berne», explique Jean-Philippe Schmidt, porteparole aux CFF. Deuxième de Suisse derrière Zurich avec 266 000 utilisateurs quotidiens en 2015, elle dispose d'un seul passage souterrain desservant 12 voies, complété par la passerelle de la «Welle» qui surplombe les quais côté ouest.

Contrairement à ce que l'on imagine volontiers, la signalisation lumineuse et les bandes de guidage installées ne s'inspirent pas d'exemples asiatiques, «Certes, nous regardons ce qui se fait ailleurs à l'étranger, mais chaque gare est un cas particulier qui appelle des solutions propres», souligne Jean-Philippe Schmidt.

Solutions lourdes

Ailleurs, c'est souvent l'aménagement des passages sous-voies qui est privilégié pour faire face à l'afflux de passagers et de clients dans les commerces installés dans les gares. Le chantier Léman 2030 prévoit de passer de deux à trois souterrains élargis à Lausanne (143 000 utilisateurs par jour), alors que l'extension de la gare de Genève (151 000 utilisateurs) implique aussi un renforcement des liaisons piétonnes.

A Zurich (437 000 utilisateurs), la gare en cul-de-sac héritée du XIXe siècle s'est muée en ville souterraine sur plusieurs niveaux avec le creusement durant les deux dernières décennies des gares de passage de la Museumstrasse (S-Bahn) et de la Löwenstrasse (trafic est-ouest). Bâle (134 000 utilisateurs), en revanche, présente certaines similitudes avec Berne, avec une passerelle centrale qui a été élargie et complétée par une passerelle plus modeste à l'ouest.

Par rapport à ces solutions lourdes, Jean-Philippe Schmid admet que les feux et les marquages au sol, s'ils font leurs preuves, peuvent apporter, à court terme, une réponse rapide et bon marché dans certaines situations.

Le chiffre

Les dix hackers qui représentaient la Suisse ont terminé au 7e rang de l'European Cyber Security Challenge 2016, organisé à Düsseldorf en Allemagne. Le podium du concours de piratage informatique était composé par l'Espagne, la Roumanie et l'Allemagne. Les équipes ont dû se soumettre à divers exercices de cybersécurité, défendre leur système et empêcher leurs adversaires de gagner des points. Au final, une solution devait être présentée devant les participants à une conférence sur la sécurité informatique. ATS



Un vétérinaire examine deux canards victimes de la grippe aviaire, mardi dernier à Aulendorf (Allemagne). EPA

Lacs surveillés par peur de la grippe aviaire

Après la mort d'une centaine d'oiseaux, Berne a pris des mesures pour empêcher la propagation du virus

Nos lacs sont sous surveillance. Après avoir confirmé des cas de grippe aviaire autour du lac de Constance, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a délimité hier des périmètres d'observation d'une largeur de trois kilomètres autour du Léman, du canal de la Broye et de la Thielle, des lacs de Bienne, de Neuchâtel, de Morat, de Zurich et des Quatre-Cantons. Les vétérinaires cantonaux ont également été prévenus.

Vendredi dernier, une centaine d'oiseaux, principalement des fuligules morillons (sorte de canards), ont été retrouvés morts sur les côtes suisses, allemandes et autrichiennes du lac de Constance. Les bêtes ont été touchées par le virus de la grippe aviaire, vraisemblablement du sous-type H5N8.

«Pour l'heure, rien ne nous permet d'affirmer que cette souche du virus puisse se transmettre à l'homme, rassure Nathalie Rochat, porte-parole de l'OSAV. Comme nous sommes en période de migration et qu'il s'agit d'oiseaux sauvages, nous ne sommes pas spécialement surpris en termes de facteurs de transmission. Par contre, il s'agit effectivement cette fois-ci d'un phénomène assez conséquent.»

Pour les régions désormais en observation, «l'important est d'empêcher que les oiseaux sauvages entrent en contact avec les oiseaux domestiques et puissent donc les contaminer», précise encore Nathalie Rochat.

En ce qui concerne le lac de Constance, la Confédération, d'entente avec les autorités allemandes et autrichiennes, a délimité une zone de contrôle d'une largeur d'un kilomètre. Afin d'éviter tout contact et si d'autres mesures ne sont pas applicables, les animaux doivent être détenus dans des installations couvertes et fermées. Les exploitants qui dé-

tiennent plus de cent gallinacés doivent en outre être particulièrement attentifs à d'éventuels symptômes. Enfin, les personnes qui découvrent des cadavres d'animaux sont priées de ne surtout pas les toucher et de les signaler rapidement.

«Pour l'heure, rien ne nous permet d'affirmer que cette souche du virus puisse se transmettre à l'homme»

Nathalie Rochat

Porte-parole de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Une vigilance à la hauteur du risque. Bien que le virus ne fasse plus la une des journaux depuis 2006, la grippe aviaire continue de créer des dégâts au sein des élevages dans plusieurs pays. Des petites catastrophes sanitaires et économiques qui ne restent pas sans conséquences sur la Suisse. «Nous pourrions même être obligés de bloquer l'import-export des régions touchées», précise Nathalie Rochat. En mai dernier, l'OSAV a par exemple interdit temporairement les importations de volailles vivantes et d'œufs de plusieurs communes italiennes où des fovers de grippe aviaire avaient été découverts. Des mesures similaires ont été prises en février pour les importations en provenance de la Bulgarie.

Nathalie Rochat rappelle encore un cas survenu en début d'année en France. «Le virus - une autre souche du H5N1 - a frappé la zone du Sud-Ouest, la région où l'on produit le foie gras. Les éleveurs ont été contraints d'abattre et de recommencer la totalité de leur élevage.» La perte financière, après une interruption de la production pendant quatre mois, s'est élevée à 270 millions d'euros. Lucie Monnat

PUBLICITÉ



Et vogue l'Italie



L'Italie navigue à nouveau sur le Léman. Il aura fallu 18 mois de travaux, 25 corps de métier, 300 plans et 13.6 millions de francs pour restaurer ce navire de la CGN, construit il y a plus de 100 ans et désarmé depuis 2005. «Et un bateau à l'arrêt, il n'y a rien de plus triste», a estimé hier la ministre et conseillère d'Etat vaudoise Nuria Gorrite, alors que le bateau de la flotte Belle Epoque reprenait du service à Lausanne-Ouchy. ATS/P.M.

Pollution fatale

Valais Une pollution a provoqué la mort de milliers de poissons dans le canal du Syndicat à Saxon. En cause: l'écoulement d'un produit toxique dans la station d'épuration du village puis dans le cours d'eau. Le problème a été détecté et circonscrit hier matin à 8 h, mais le mal était déjà fait. ATS

Chauffard en prison

Justice Après avoir roulé à 150 km/h sur l'H10, entre Neuchâtel et Les Verrières, sur un tronçon où la vitesse est limitée à 80 km/h, un automobiliste devra purger un an de prison ferme. Le Tribunal fédéral a confirmé un verdict de la justice neuchâteloise à

l'encontre de ce récidiviste. ATS